

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 mars 2014

AVICENN

Association de Veille et d'Information Civique sur les Enjeux des Nanosciences et Nanotechnologies
8 rue du Général Renault - 75011 Paris

Le 18 mars 2014 à 19h00, les membres de l'Association se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social

Sont présents les membres suivants :

- Philippe BOURLITIO,
- Christian CAIL, représentant le CMIE, membre associé, ne prenant pas part aux votes
- Simone CASSETTE,
- André COTTON,
- Mathilde DETCHEVERRY-COLIN,
- Sarah DUBERNET,
- Yann FIÉVET,
- Danielle LANQUETUIT,

Membres excusés et représentés :

- Claude HENRY, a donné pouvoir à André COTTON,
- Marcelle L'HUILLIER, a donné pouvoir à Simone CASSETTE,
- Alain LOMBARD a donné pouvoir à André COTTON,
- Pierre-Yves MONTELEON a donné pouvoir à Philippe BOURLITIO,
- Sciences et Démocratie représenté par Philippe BOURLITIO, membre associé, ne prenant pas part aux votes
- Bernadette VENNER a donné pouvoir à Danielle LANQUETUIT,

tous à jour de leur cotisation 2014.

Membres absents :

- Fondation Sciences Citoyennes
- Collectif Nanos Saclay

Sont présents les abonnés invités suivants :

- Hélène CANOLLE, représentant MACIF OFI Gestion ISR (investissement responsable)
- Richard VARRAULT, journaliste indépendant

Abonné invité, excusé :

- Damien HENSENS, représentant l'Appel de la Jeunesse

Il est désigné, en qualité de président de séance, Philippe Bourlittio.

Il est désigné, en qualité de secrétaire de séance, André Cotton.

L'ensemble des participants ont eu à leur disposition depuis au moins 10 jours les documents préparatoires:

- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport d'activité
- ✓ Rapport de gestion
- ✓ Programme d'activité 2014
- ✓ Budget 2014

Le président rappelle l'ordre de jour :

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport d'activité pour la période 2013
- 3) Rapport sur la gestion et la situation financière
- 4) Avis du vérificateur aux comptes
- 5) Délégation de gestion bancaire
- 6) Création d'une section Quart Sud-Est
- 7) Cotisation 2014
- 8) Modulation des cotisations 2015
- 9) Élection au Conseil d'Administration
- 10) Nomination du vérificateur aux comptes 2014
- 11) Programme d'activité 2014
- 12) Budget 2014 ; pouvoir pour révision trimestriel du budget 2014

Après débats entre les membres, le président de séance met aux voix les points suivants, conformément à l'ordre du jour. Il rappelle que les Membres Associés ne prennent pas part aux votes.

1) Rapport moral

Le président présente le rapport moral des membres fondateurs et met au vote la **résolution n°1** « *L'Assemblée approuve le rapport moral 2013* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2) Rapport d'activité

Le Secrétaire présente le Rapport d'activité pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013. Le Président met au vote la **résolution n°2** « *L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité 2013* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3) Gestion et situation financière

Le Président donne la parole à Danielle LANQUETUIT qui présente le *Rapport sur la gestion et la situation financière* élaboré avec le Trésorier, excusé, pour l'exercice 2013.

4) Avis du Vérificateur aux comptes – approbation des comptes 2013

Le Vérificateur aux comptes, Yann Fiévet, réitère en séance son approbation de la véracité des comptes 2013 présentés.

Le Président met au vote la **résolution n°3** « *L'Assemblée générale approuve le Rapport sur la gestion et la situation financière pour l'exercice 2013 et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5) Délégation de gestion bancaire

Le nombre d'opérations augmentant, la charge de gestion courante devient au-delà des disponibilités bénévoles du Trésorier. Le Conseil a décidé de déléguer cette gestion et propose de confirmer sa décision par la **résolution n°4** « *L'Assemblée générale approuve la délégation de gestion bancaire à Danielle LANQUETUIT, qui pourra réaliser les opérations selon les cadrages budgétaires faits par le bureau, avec une rémunération annuelle de 2 480 € par an, répartis en douze mensualités de 207 € pour cette mission spécifique. Cette disposition sera reconduite tacitement chaque année, le bureau pouvant proposer si besoin une révision de l'organisation de la gestion lors des AG.* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6) Section Quart Sud-Est

Le volume d'activités et d'interactions locales sur les régions Rhône-Alpes et PACA justifie la création d'une section locale couvrant ces 2 régions, dont le siège serait à Lyon. Le Président met au vote la **résolution n°5** « *L'Assemblée générale mandate le Conseil pour modifier le Règlement intérieur afin de créer une Section couvrant le Quart Sud-Est de la France* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7) Cotisation 2014

Le Président rappelle l'intérêt des cotisations dans la constitution des fonds propres de l'Association et met au vote la **résolution n°6** « *L'Assemblée générale entérine la proposition du Conseil d'Administration de fixer le montant de la cotisation individuelle 2014 à 40 euros* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8) Modulation des cotisations 2015

Le Président présente différentes possibilités de modulation du montant des cotisations et met au vote, après discussion, la **résolution n°7** « *L'Assemblée générale donne mandat au Conseil d'administration pour proposer un schéma de cotisation modulée 2015, distinguant notamment étudiants, chercheurs d'emploi, associations, établissements d'enseignement et recherche, entreprises, comportant une part fixe et une part volontaire* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9) Élection au Conseil d'Administration

Le Secrétaire indique que le mandat d'administrateur d'André COTTON vient à échéance à cette AG. André COTTON se présente comme candidat au renouvellement de son mandat

- André COTTON est réélu à l'unanimité

Résolution n°8 « *L'Assemblée générale a élu administrateur André COTTON* »:

Suspension de séance de l'Assemblée

Les membres du Conseil d'Administration se retirent pour élire les Président, Secrétaire et Trésorier.

Ils annoncent à l'Assemblée avoir reconduit dans leur fonction respectivement :

- Philippe Bourlitio, Président
- André Cotton, Secrétaire
- Claude Henry, Trésorier

Reprise de l'Assemblée

10) Désignation du vérificateur aux comptes

Le Président propose de renouveler pour l'exercice 2014 la nomination de Yann FIEVET, qui accepte, à la responsabilité de Vérificateur aux comptes.

Le Président met au vote la **résolution n°9** « *L'Assemblée générale nomme Yann FIEVET vérificateur aux comptes pour l'exercice 2014* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

11) Programme d'activité 2014

Le Président présente le programme d'activité pour 2014 et, après discussion, met au vote la **résolution n°10** « *L'Assemblée générale adopte le programme de travail 2014 et mandate le Conseil d'administration pour en assurer l'animation et le suivi.* »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

12) Budget 2014

Le Trésorier expose le budget prévisionnel 2014, établi sur la base des dons et cotisations acquis au 15 février 2014.

Le Président met au vote **la résolution n° 11** « *L'Assemblée générale vote le budget prévisionnel 2014 et mandate le Conseil d'administration pour son exécution* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il met également au vote **la résolution n°12** « *L'Assemblée générale donne pouvoir au Conseil d'administration de réviser trimestriellement le budget 2014 pour prendre en compte les évolutions du niveau de financement, notamment les apports de fonds obtenus par la réalisation du programme d'activité. Une information des membres de l'association devra être faite au plus tard dans les 10 jours suivant sa décision* ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22h00.

Il est dressé un procès-verbal de l'Assemblée générale, signé par le président et le secrétaire de séance.

A Paris, le 18 mars 2014

Philippe Bourlito
Président

André Cotton
Secrétaire